

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Slovénie
Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

Pour des raisons techniques et d'organisation, le dernier CIPRA-Info de cette année est publié sous une forme raccourcie. Nous y abordons les thèmes de la Convention alpine et de la dernière séance du Comité permanent, comme promis celui des nouveaux domaines skiables et bien sûr, le thème de la Conférence annuelle de la CIPRA. Le texte que nous publions sur ce dernier sujet est un résumé de l'intervention du Président de la CIPRA, Andreas Weissen, en ouverture de la Conférence organisée à Benediktbeuern par CIPRA-Allemagne. Vous trouvez le texte intégral sur notre site Internet. Les Actes de la Conférence reprenant les interventions qui ont été présentées ainsi que des projets illustrant le thème « Etre jeune et vieillir dans l'espace alpin » peuvent être commandés auprès de CIPRA-International, de CIPRA-Allemagne ainsi qu'on-line sur notre site Internet.



IMPRESSUM

Bulletin d'information de la CIPRA Publication trimestrielle

Rédaction (Réd.): Andreas Götz, Michel Revaz CIPRA-International – Traductions: Nataša Lescovic Uršič, Michel Revaz, Alma Sartoris, Maša Valentinčič – Reproduction avec mention de la source – Imprimé sur papier recyclé – Versions française, italienne, allemande et slovène – Tirage: 12 000 ex. – Impression: Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA-International, FL-Schaan: cipra@cipra.org, www.cipra.org

Représentations nationales

CIPRA-Autriche, c/o ÖGNUM, Vienne: cipra@oegnu.or.at

CIPRA-Suisse, c/o Pro Natura, Bâle: mbehrens@pronatura.ch

CIPRA-Allemagne, Munich: cipra@1st-net.com

CIPRA-France, c/o Mountain Wilderness, Grenoble: cipra.france@wanadoo.fr

CIPRA-Liechtenstein, c/o LGU, Schaan: lgu@lgu.LOL.li

CIPRA-Italie, c/o Pro Natura, Turin: pronto@arpnet.it

CIPRA-Slovénie, Ljubljana: cipra@gozdis.si

Représentation régionale

CIPRA-Tyrol du Sud, c/o Dachv. f. Natur- u. Umweltschutz, Bolzano: natur@dnet.it



CIPRA-Info est publié avec l'aide
financière de la Aage V. Jensen Charity Foundation, Vaduz (FL).

Quel avenir pour les habitants des Alpes

Le Président de CIPRA-International, Andreas Weissen, a ouvert la Conférence annuelle 1999 en présentant sous forme de thèses, l'avenir des habitants des Alpes et de leur culture. Celles-ci montrent les chances et les dangers, les espoirs et les désillusions qui nous attendent à l'orée du troisième millénaire.



Andreas Weissen,
Président de CIPRA-
International

1. La tendance menant à une économie globale accentue le risque de banalisation et de nivellement de tous les domaines de la vie. De ce fait, le patrimoine culturel et naturel est mis sérieusement en danger.

Les plaines alpines, du fait de la rapide évolution structurelle économique, subissent fortement la pression de l'urbanisation alors que les vallées plus reculées sont désertées par leurs habitants (exceptions: les régions touristiques et les régions de Bavière, du Vorarlberg, du Tyrol, de Salzbourg et du Tyrol du Sud). En conséquence, les paysages et la culture se banalisent. Le retrait de l'agriculture traditionnelle uniformise des paysages jadis très diversifiés, tant au niveau de la structure que de la richesse des espèces. D'autre part, la culture de consommation urbaine sur le modèle nord-américain influe radicalement sur le quotidien des régions rurales.

2. Le sentiment d'insécurité de la population est accentué par la rapide évolution structurelle, ce qui rend certains très réceptifs aux idées xénophobes (« chasse aux boucs émissaires ») et/ou au conservatisme patriotique borné (« transfiguration du passé »).

L'économie globale est caractérisée par son anonymat. Le patron n'a plus de visage. Les travailleurs deviennent des « ressources humaines », qui, suivant la marche des affaires, sont « activés » ou « désactivés ». Dans une période d'insécurité, les valeurs telles que la solidarité ou la tolérance sont rapidement jetées aux gadoues. La tentation est grande de mettre la responsabilité d'un destin personnel prétendument peu reluisant sur l'étranger. Apparemment, et dans de nombreux cas, plus l'économie se globalise, plus l'horizon politique et social devient étroit. La « patrie » devient un instrument d'exclusion sous un appareil folklorique vidé de son sens.

3. La diversité et l'échange sont indissociables des cultures alpines. L'identité régionale est le résultat d'une réflexion approfondie sur le patrimoine culturel et naturel et sur le développement de perspectives d'avenir. Grâce à l'échange avec des gens d'autres espaces culturels dans les Alpes, il est possible de développer des identités régiona-

les tout en construisant une conscience alpine commune.

Au cours des siècles, de nombreuses communautés culturelles se sont développées dans le fantastique labyrinthe des vallées alpines. Les communautés historiques ne peuvent être considérées comme des sociétés figées, mais bien comme des communautés dynamiques en contact permanent avec des cultures voisines, dans d'autres vallées plus ou moins proches comme dans les plaines. Des éléments d'autres cultures ont été intégrés et adaptés suivant les besoins.

La prise en compte du passé et de l'avenir est essentielle pour chaque communauté. Les concepts de développement ne sont viables que si ils sont le résultat d'un dialogue intense. Dans ce contexte, la jeunesse a un rôle central à jouer et il est nécessaire de lui donner l'espace suffisant pour s'exprimer. Le danger du confinement culturel est à déjouer par des programmes d'échanges. Il faut élargir l'offre en rencontres culturelles avec d'autres cultures, qu'elles soient alpines ou extra-alpines, européennes ou d'ailleurs.

4. Dans l'espace alpin (rural) comme ailleurs, la qualité de la vie ne dépend pas uniquement des standards matériels. L'esprit d'ouverture et la dynamique de la société sont tout aussi importants, tout comme les possibilités d'épanouissement et les réseaux sociaux. Dans ce contexte, la politique a un rôle déterminant à jouer.

La question existentielle que se posent les habitants des espaces ruraux alpins est la suivante: « est-il mieux de rester ou de partir? ». La réponse dépend des perspectives sociales, économiques et culturelles concrètement offertes: logement, places de travail qualifiées, approvisionnement de proximité, mobilité, services médicaux, prestations vieillesse, contacts sociaux, activités créatives et sportives, etc. Les conditions cadres ne sont pas uniquement d'ordre matériel mais également et particulièrement d'ordre socioculturel.

En ratifiant la Convention alpine, les Etats alpins et l'Union Européenne se sont engagés à élaborer un protocole « Population et culture » et mettre en oeuvre les mesures qui en découlent. Je désire encore une fois répéter l'appel de la CIPRA à la Conférence alpine afin qu'elle entame enfin les travaux pour ce protocole.

Pour terminer, je remercie toutes celles et tous ceux qui s'engagent activement dans cette discussion. Mes remerciements vont particulièrement à CIPRA-Allemagne et à l'Etat de Bavière qui nous accueillent généreusement pour cette Conférence annuelle que j'espère fructueuse et passionnante.

Académie d'été « Les Alpes à la une »

au Liechtenstein

Approfondissez vos compétences sur les questions alpines –
Devenez spécialiste des Alpes

Du 14 août au 1^{er} septembre 2000:
trois semaines de **formation continue sur les questions alpines**

Du 24 au 25 août 2000:
séminaire public sur la **transformation écologique des centres touristiques**

En option: du 18 septembre au 14 octobre 2000:
projet de quatre semaines sur le thème:
«La transformation écologique des centres touristiques – un défi déterminant pour l'espace alpin dans l'Europe de demain»

Une formation complémentaire de valeur pour les diplômés et diplômées des Universités, des ETS, des Ecoles Supérieures Spécialisées ou des filières professionnelles qui s'intéressent à une approche transdisciplinaire et transnationale de l'espace alpin.

www.cipra.org



Une formation proposée par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA en collaboration avec la Fachhochschule Liechtenstein



Sommerakademie
Brennpunkt Alpen



Académie d'été
Les Alpes à la une



Accademia estiva
Obiettivo sulle Alpi



Poletna akademija
Alpe-skupna vrednota

outiers
sous le
ent, le
s. Si les
ontacts
proces-
surpri-



de la
e » est
onc de
anent.
érence
rendre-
at. Ce
ésiden-
n et de
du per-
unir, et
.
obser-
leures.
e insti-
cer un
L'AE
ourrait
oire.

si avait
lui blo-

et voulait absolument intégrer au texte l'interdiction de construire de nouveaux grands axes principaux de circulation dans l'espace alpin, et ce sans exception. Sur ce point, l'UE s'est empressée d'exprimer une réserve officielle. Le texte rédigé par le groupe de travail sous la présidence du Liechtenstein proposait qu'en principe, aucune nouvelle route à grand débit ne pouvait être construite, des dérogations étant citées dans la suite de l'article. La formulation de l'article 8 est également problématique. Il stipule que les dispositions de ce protocole « ne portent pas préjudice au droit de chaque partie contractante de réaliser des infrastructures de transport qui auront été adoptées conformément à leur loi interne au moment de la signature... ». La signification est peu claire. Il est à craindre que certains

quée par ce même Etat. Le fait qu'un arbitrage puisse, après une procédure, édicter une décision à caractère obligatoire n'est plus envisageable. L'Allemagne propose que la décision d'arbitrage ait un caractère de conseil. La Suisse a proposé comme compromis que, au début d'un conflit, les parties se mettent d'accord pour savoir si elles acceptent ou pas la procédure de règlement des litiges. Si elles l'acceptent, la décision a un caractère obligatoire. Pour la CIPRA, cette solution est également inacceptable. Il est du ressort de l'Allemagne de savoir si elle veut ou non une telle procédure qu'elle a elle-même proposé à la Conférence alpine de 1998. Sinon, on pourra s'épargner des séances de travail inutiles et qui ne peuvent en aucun cas être fructueuses si la volonté d'aboutir n'existe pas.

Liste des projets de domaines skiabiles

(état octobre 1999, sans prétention d'exhaustivité)

La carte est disponible sur Internet (www.cipra.org) et sera présentée dans l'exposition «Schöne neue Alpen». Les états d'avancement des projets sont les suivants:

en discussion (rumeurs): Un projet de domaine skiable est présenté dans les médias, des esquisses existent mais le projet n'est pas encore élaboré (les plans et le dossier financier par exemple n'ont pas encore été réalisés).

planifié – projeté: Le projet est concret (plan financier, plans de situation, etc.), un bureau d'étude est chargé du projet et y travaille. Les procédures d'autorisation de construire sont engagées (procédures administratives) mais n'ont pas encore abouti.

autorisé: Les procédures d'autorisation sont terminées, le projet est accepté et peut être réalisé.

en phase de réalisation: Le projet est en cours de réalisation.

Seuls les domaines skiabiles suivants sont pris en considération (en Allemagne, les projets nommés concernent uniquement des augmentations substantielles de capacités):

Nouveau domaine skiable (N): un nouveau domaine skiable est installé dans une vallée encore non aménagée.

Mise en réseau (MR): Mise en réseau de deux (ou plusieurs) domaines skiabiles, pour autant qu'il s'agisse d'un élargissement conséquent des possibilités de ski.

Élargissement d'un domaine skiable (E): Un pan de vallée encore vierge est aménagé dans les environs d'un domaine skiable existant.

En discussion

MR/N Alpbach et Auffach, Tyrol/A
 N Eisenerzer Ramsau, Styrie/A
 E/N Petzen-Élargissement et raccord avec la Slovénie, Carinthie/A
 E/N/MR Flattach-Wurtenkees: Zirknitzscharte, Baumachspitze, Carinthie/A
 E Naurz, Tyrol/A
 MR Schlick 2000 Axamer Lizum, Tyrol/A
 E Lackenhof/Ötztal, Niederösterreich/A
 E Hinterstoder-Wurzeralm, Oberösterreich/A
 E/N Kitzsteinhorn, Hoheiser, Salzburg/A
 MR/N Lech-Warth, Vorarlberg/A
 E/MR Schneekar/Mittelberg & Hoher Ifen, Vorarlberg/A
 MR Mutters – Muttereralm/Axams-Axamer Lizum, Tyrol/A
 N/MR/E Rauris-Anschluss an Wurtenkees («Mölltaler Gletscher» Parc national), Salzburg/A
 E: Rauris Hochalm, Salzburg/A
 MR/N Harham-Leogang, Salzburg/A
 MR/N Diedamskopf-Kleinwalsertal, Vorarlberg/A
 MR See-Serfaus über Ascherhütte, Tyrol/A
 MR/N Vent-Mittelbergferner, Tyrol/A
 E Warth-Salober («Auenfeld II»), Vorarlberg/A
 Raccord Reit im Winkel (Kaisergebirge), Südostbayern et Tyrol/A/D
 Heutal-Winklmoos, Bavière/Salzburg/A/D
 Sonntagshorn/Heutal/Winklmoos, Salzburg/Bavière/A/D
 N/E/MR Hochgimpling, Loferer Alm, Steinplatte, Seegatterl zum Scheidberg/Dürnbachhorn, Salzburg/Tyrol/Bavière/A/D
 MR Langtaufers-Kannertal, Tyrol du Sud/Tyrol/A/I
 N Wildstrubel, VS/BE/CH
 N Bettmeralp-Chatzenlöcher, VS/CH
 N Rosenhorn/Grindelwald, BE/CH
 N Riedereralp-Belalp, VS/CH
 N Raccord par tunnel Mittelallalin-Allalainpass (Saas Fee), VS/CH
 MR Saas Fee-Zermatt, VS/CH
 N St. Antonier Joch, GR/CH
 MR/N Scuol-Samnaun/Ischgl, GR/CH/A
 Schwarzenberg, Balderchwang/D
 MR Val d'Isère/Bonneval sur Arc (Tarentaise-Maurienne), Rhône-Alpes/F
 E «Valmeinier-Valloire, Col des Marches, «La Croix du Sud», Modane (Maurienne), Rhône-Alpes/F
 E «Grand Massif» (Haut-Giffre-Vallée de l'Arve), Rhône-Alpes/F
 E/N Verchaix-Morzine et Les Gets (Haut-Griffe), Rhône-Alpes/F
 MR Andalo-Campiglio, Trentino/I
 N Baselga di Pinè, Trentino/I
 MR San Valentina Palsa, Trentino/I
 E Passo Broccon, Trentino/I
 E Lago Palù, Lombardia/I
 N Entracque, Piemonte/I

MR Gitschberg-Jochtal, Trentino-Tyrol du Sud/I
 N Val della Mite, Trentino/I
 MR Val Giumella, Trentino/I
 N Monte Pelmo, Veneto/I
 MR Sexten-Sillian, Trentino-Tyrol du Sud/Tyrol/I/A
 E Bosco Gurin/Ponte, Piemont/TI/CH
 E Monte Moro, Piemont/VS/CH
 Sella Nevea-Bovec Canin, Friuli/I/SI
 E Kobla/SI
 E Kranjska Gora/SI
 E Mariborsko Pohorje/SI
 E Rogla/SI
 MR Soriska Planina-Kobla/SI
 E Belalp, VS/CH

Projeté/planifié

N Tschalenga-Brand, Vorarlberg/A
 E Silvretta Nova-Spatla, Vorarlberg/A
 E Innertal-Fürstalm-Gerlos, Tyrol/A
 E/N Ischgl/Priz Val Gronda, Tyrol/A
 E Kals-Matrei, Tyrol/A
 E/N Mauterndorf, Salzburg/A
 MR/N Penken/Hochzillertal, Tyrol/A
 MR/N Skigebiet Mayrhofen u. Tux, Tyrol/A
 MR/N Mellau-Damüls, Vorarlberg/A
 MR/N Murau-St. Lorenzen, Styrie/A
 E St. Lambrecht-Grebenzen, Styrie/A
 E Obertraun-Dachstein, Oberösterreich/A
 E/N Ramsau a. Dachstein, Styrie/A
 E Riefensberg-Hütten, Vorarlberg/A
 E (MR/N-préprojet) Kühtai-Feldringer Alm-Pirchkogel, Tyrol/A
 E St. Anton a. Arlberg, Tyrol/A
 E Steinberg am Rofan, Tyrol/A
 N/E Nassfeld, Carinthie/A/I
 E/MR/N Langtaufers-Kauertal, Tyrol du Sud/Tyrol/A/I
 N/E Dreiländereck/Arnoldstein Carinthie/Styrie/SI/A/SI
 MR Arosa-Lenzerheide-Tschierschen, GR/CH
 E Pisch/Davos, GR/CH
 MR Evolène - 4 Vallées, VS/CH
 MR Lungern-Schönbühl, Giswil-Mörlialp, OW/CH
 N Schamserberg, GR/CH
 E Minschuns, GR/CH
 E Vercorin, VS/CH
 E Lauchernalp/Wiler: Hockenhorngrates (Milibachgletscher), VS/CH
 E Zuoz-Pizzet-Viroula, GR/CH
 E/N Samnaun-Zeblas/Ischgl, GR/Tyrol/CH/A
 E/N Tête de Balme/Finhaut, VS/Haute-Savoie/CH/F
 E Vallon des Rossets aux Arc (Tarentaise), Rhône-Alpes/F
 E Crévoux (Près d'Embrun), Provence-Alpes-Cote d'Azur/F
 MR Les Orres-Risoul-Vars, Provence-Alpes-Cote d'Azur/F
 MR/E Projet «Espace Diamant»: Les Saisies-Hauteluce-Crest-Voland-Flumet-Notre-Dame-de-Bellecombe (Savoie)-Pras-sur-Arly-Mégève+Les Houches-Contamines-Montjoie (Haute-Savoie), Rhône-Alpes/F

E Méribel (Vallée de la Tarentaise), Rhône-Alpes/F
 E/MR Orelle-Val Thorens (Maurienne-Tarentaise), Rhône-Alpes/F
 E Orcières Merlette (près de Gap), Provence-Alpes-Cote d'Azur/F
 MR St-Collomban-les-Villards, La Toussuire, Le Corbier, St-Sorlin d'Arves; Création du «Massif de l'Ouilleon» (Vallée de la Maurienne), Rhône-Alpes/F
 E Monte Roen, Trentino/I
 MR Piani di Bobbio, Lombardia/I
 MR Valzurio, Lombardia/I
 MR Marileva-Daolasa, Trentino/I
 N Monte Fior, Veneto/I
 MR Monte Rosa/Alagna-Gressoney, Valle d'Aosta/Piemonte/I
 N Monte Ust, Trentino/I
 MR Pinzolo-Campiglio, Trentino/I
 N Val Varaita/Sampyre, Piemonte/I
 N Razzo-Mediana/Friuli/I
 N San Martino di Castrozza-Passo Rolle, Trentino/I
 E Tremalzo, Trentino/I
 E Caischavedra/Disentis, GR/CH
 N Sidelhorn (Münster), VS/CH
 E Obersaxen/Piz Mundaun, GR/CH
 N Oberalppass/Sedrun, GR/CH
 MR Vercorin - Grimentz, VS/CH
 E Fondei/Langwies (Parsennggebiet/Fideriser Heuberge), GR/CH
 E Schafberg/Leukerbad, VS/CH
 E Saas Fee-Chessjen (Saas Almagell), VS/CH

Autorisé/en cours de réalisation

Bolsterlang: Hörnerbahn, Schwaben/D
 Fellhorn, Oberbayern/D
 MR Les Arcs-La Plagne (Tarentaise), Rhône-Alpes/F
 N Ladurns (Wipptal), Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Skigebiet Plose, Trentino-Tyrol du Sud/I
 N Kolfrischg-Grödnerjoch, Trentino-Tyrol du Sud/I
 N Helm nach Vierschach, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Jacun-Lift, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Skigebiet Watles ins Zerztal, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Speikboden/Ahrntal, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Schnalstal, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Kronplatz-Piccolein, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Roskopf, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Schwemmalm Ulten, Trentino-Tyrol du Sud/I
 E Mellau-Suttis, Vorarlberg/A

En cours de réalisation/réalisé

E Thurntal, Tyrol/A
 E Bizau-Hirschberg, Vorarlberg/A
 E Donnersbachwald-Riesneralm, Styrie/A
 MR/N Kaltenbach-Hochfügen, Tyrol/A
 E Riefensberg-Hochhaderich, Vorarlberg/A
 E Gargellen, Vorarlberg/A
 E Warth-Steffisalp, Vorarlberg/A
 MR/N Wilde Krimmi Zell a. Z./Gerlos, Tyrol/A
 Buchenberg, Schwaben/D
 Fellhorn, Umbau: 6er Sessellift, Oberbayern/D
 Ofterschwanger Horn, Schwaben/D
 E Santa Caterina Valfurva, Lombardia/I
 E Hochzeiger, Tyrol/A
 E Innsbruck Patscherkofel, Tyrol/A
 E Schleppe-Alm, Carinthie/A
 E Mariazell, Styrie/A
 E Obertauern, Salzburg/A
 E Hebalp, Styrie/A
 E Grubenkopf, Tyrol/A
 MR Pichl-Schladming-Haus, Styrie/A
 MR Serfaus-Fiss-Ladis, Tyrol/A
 MR/N Schwarzkogel, Tyrol/A
 E Venet, Tyrol/A
 E La Clusaz (Chaîne des Aravis), Rhône-Alpes/F
 MR Brand-Bürserberg, Vorarlberg/A
 E Brand-Glatthoch, Vorarlberg/A
 E Präbichl, Styrie/A